

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGENIERIE DE FORMATION

AgroSup Dijon, les 25 et 26 novembre 2015

Témoignage du CFPPA de Montmorot (Jura)

UN EXEMPLE D'ADAPTATION D'UN CENTRE SUR LE TERRITOIRE

Thierry Blang, chargé d'ingénierie

Un CFPPA avec 2 pôles de compétences marqués

Ce centre est organisé sous forme de deux pôles principaux de compétences : l'**agriculture** (BPREA et CS maraîchage, plantes à parfum aromatiques et médicinales, paysan-boulangier, élevage, traction animale) et le **développement territorial** (formation de niveau II de « responsables de projets de développement territorial »).

Au-delà de la formation qualifiante et d'une offre récente de formations courtes, sa spécificité est d'avoir développé depuis de nombreuses années une **fonction d'accompagnement, étude, conseil** auprès de collectivités territoriales, associations ou services de l'Etat

Deux logiques d'actions qui se croisaient peu...

Ces deux pôles sont conduits par **des équipes pédagogiques** qui conduisaient leurs actions jusqu'à présent avec des logiques différentes et peu en synergie. D'un côté, une équipe « agricole » qui a développé une offre de formation innovante et très attractive auprès des porteurs de projets agricoles. De l'autre côté, une équipe « territoires » très impliquée dans des missions d'appui aux acteurs territoriaux.

L'opportunité d'un programme LEADER sur le Pays lédonien pour créer de la synergie entre les deux pôles de compétences et ouvrir le partenariat au service des porteurs de projets agriruraux.

L'équipe du pôle « territoires » du CFPPA a été missionnée par le syndicat mixte du Pays lédonien pour l'accompagner dans l'élaboration de son dossier de candidature Leader 2007-2014 et 2014-2020. Comme beaucoup d'autres territoires, le Pays lédonien souhaite renforcer la territorialisation des activités agricoles par le développement de circuits courts de proximité et créer de la synergie entre les acteurs agricoles et élus du territoire. Cette stratégie de développement agricole du territoire a été coconstruite par les élus, les acteurs agricoles et des représentants des consommateurs et animée à la fois par le CFPPA et la chambre d'agriculture.

Le précédent programme Leader 2007-2014 avait déjà permis à l'EPL d'être très présent sur la problématique de l'approvisionnement local de la restauration collective. Ce nouveau programme est l'opportunité pour développer de nouvelles actions en amont et en aval des formations qualifiantes du CFPPA (étude de faisabilité de lieux tests agricoles, dispositif de formation et d'accompagnement des porteurs de projets agriruraux, expérimentation sur des modes de coopération entre exploitants agriruraux...).

C'est la demande sociale exprimée par des collectivités locales qui permet de **sortir d'une logique de filière agricole pour s'appuyer sur une logique territoriale.**

L'enjeu pour le CFPPA est d'ancrer territorialement les actions du pôle agricole, de renforcer son partenariat avec la chambre d'agriculture et les JA tout en travaillant avec des acteurs comme le réseau INPACT, Terres de liens, le GAB, une coopérative d'emploi et d'activité et d'associer à la réflexion des élus de proximité (commune, agglomération, communautés de communes et pays).